



Pourquoi n'avons-nous pas signé les NAO ?

Les raisons sont évidentes :

- Parce qu'il n'y avait rien de spécifique pour les sédentaires, et en particulier pour l'atelier ;
- Parce que nous ne voulions pas nous engager pour deux ans.

Nos demandes étaient simples et peu onéreuses pour l'employeur :

1. Pour le personnel de l'atelier, une augmentation de 2€ sur le taux horaire, en sus des 6% accordés à tout le monde,
2. Pour le personnel de l'atelier, revalorisation de la prime de semaine d'astreinte à 150€ net et 180€ net quand un jour férié se place durant cette semaine,
3. Pour l'ensemble du personnel sédentaire, une revalorisation de la prime de transport,
4. Pour l'ensemble du personnel sédentaire, une revalorisation du ticket restaurant.

Le but : redonner de l'attractivité aux métiers sédentaires et en particulier pour l'atelier, secteur en tension dans l'entreprise.

Rien de tout cela n'a été accepté. Nous n'avons même pas pu réellement négocier puisqu'on nous a accordé une heure au téléphone.... Et de plus, l'accord est assorti d'une clause prévoyant déjà les augmentations salariales de 2025 ! **Où est le dialogue social ?**

Alors devant ce **mépris** manifeste pour nos métiers, l'**absence** de prise en compte de notre importance pour la bonne marche de l'entreprise, l'**aveuglement** sur la démotivation des salariés et les risques de départ, alors que tout Dunkerque et sa périphérie recrutent avec des salaires et des conditions attractives, notre refus de signer est un signal d'**avertissement** à l'employeur. En tiendra-t-il compte ? L'avenir nous le dira.

Votre délégué syndical
Jean-Michel Demeester